

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

els paint art

Date d'impression: 30.04.2015

Code du produit: D300065

Page 1 de 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

els paint art

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Saremco Dental AG	
Rue:	Gewerbestrasse 4	
Lieu:	CH-9445 Rebstein	
Téléphone:	+41 71 775 80 90	Téléfax: +41 71 775 80 99
e-mail:	info@saremco.ch	
Interlocuteur:	Dr. Christoph Evers	Téléphone: +41 71 775 80 60
e-mail:	Christoph.evers@saremco.ch	
Internet:	www.saremco.ch	
Service responsable:	Vigilance	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: CH: 145
Ausland: +41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger: Xi - Irritant
Phrases R:
Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
Risque de lésions oculaires graves.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Classification SGH

Catégories de danger:
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1
Mentions de danger:
Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

BISPENOL A GLYCEROLATE DIMETHACRYLATE

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS05

**Mentions de danger**

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

els paint art

Date d'impression: 30.04.2015

Code du produit: D300065

Page 2 de 7

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
	ethox. BisGMA	75 - < 80 %
41637-38-1	Xi - Irritant R36/37/38-43	
216-367-7	BISPHENOL A GLYCEROLATE DIMETHACRYLATE	20 - < 25 %
1565-94-2	Xi - Irritant R41-43	
	Eye Dam. 1; H318	
278-355-8	Trimethylbenzoyldiphenylphosphine oxide	< 1 %
75980-60-8	Repr. Cat. 3 R62-52-53	
	Repr. 2, Aquatic Chronic 3; H361 H412	
	Iron Oxide black	< 0.1 %
1317-61-9		
215-168-2	Diiron Trioxide Red	< 0.1 %
1309-37-1	Xi - Irritant R36/37/38	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2A, STOT SE 3; H315 H319 H335	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. en cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

els paint art

Date d'impression: 30.04.2015

Code du produit: D300065

Page 3 de 7

5.1. Moyens d'extinction**Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
1309-37-1	Fer (trioxyde de di-, fumées), en Fe	-	5		VME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

els paint art

Date d'impression: 30.04.2015

Code du produit: D300065

Page 4 de 7

**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: visqueux
Couleur:
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point d'éclair: 110 °C

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

els paint art

Date d'impression: 30.04.2015

Code du produit: D300065

Page 5 de 7

Pression de vapeur: non déterminé
 Densité: non déterminé
 Hydrosolubilité: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants
 non déterminé
 Coefficient de partage: non déterminé
 Densité de vapeur: non déterminé
 Taux d'évaporation: non déterminé
 Teneur en solvant: 0.01 %, Water: 0.18 %

9.2. Autres informations

Teneur en solide: 51.37 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Photosensibilité.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Radiations UV/rayonnement solaire.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
75980-60-8	Trimethylbenzoyldiphenylphosphine oxide				
	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	Rat	
1317-61-9	Iron Oxide black				
	par voie orale	DL50	> 5000 mg/kg	Rat	

Information supplémentaire référentes à des preuves

le produit est classé comme dangereux selon la directive 1999/45/CE.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Toxicité aquatique: Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

els paint art

Date d'impression: 30.04.2015

Code du produit: D300065

Page 6 de 7

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce
1317-61-9	Iron Oxide black				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 1000 mg/l	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

els paint art

Date d'impression: 30.04.2015

Code du produit: D300065

Page 7 de 7

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): 0 %

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

- 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
 41 Risque de lésions oculaires graves.
 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 52 Nocif pour les organismes aquatiques.
 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 62 Risque possible d'altération de la fertilité.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)